

boueuses voire inondées par le travail de castors pour atteindre une passerelle en béton sur le rî d'Hez et grimper en face le sentier parfois glissant (tuyau de PVC partiellement enterré) entre deux clôtures.

Au sommet, toujours accompagnés par les balises blanc-rouge, suivre à gauche, sur environ 100 m, la route reliant Baisy-Thy et Tangissart. Au niveau de la maison n° 79 emprunter à droite le chemin vers le sommet du plateau cultivé. On aperçoit bientôt la gracieuse silhouettede de la chapelle du Try-au-Chêne (1608) se profiler sur la gauche.

Arrivé au chemin de crête face au socle de l'ancienne potale dédiée à Notre-Dame d'Alseberg, tourner à gauche avec les balises blanc-rouge sur le chemin de la chapelle du Try-au-Chêne. A la

• 2,6 km [5] Chapelle du Try-au-Chêne

traverser l'asphalte et continuer tout droit jusqu'à un croisement de plusieurs sentiers. Choisir celui de droite, le chemin de la Taille Haquin, qui s'enfonce sous les arbres et débouche finalement sur la rue du Château à Bousval. Comme les balises blanc-rouge, tourner à droite et après 150 m à gauche dans la rue de la Forge. A quelques mètres du RAVeL, s'engager à droite, par une passerelle surplombant la Dyle, sur le sentier des Marais du Moulin (n° 89). Continuer tout droit sur le sentier à l'abri d'une haie. Après quelques dizaines de mètres, avant un petit local VTT « *Le maillon* », filer à gauche dans le sentier Finet (n° 88). Il traverse le RAVeL, remonte entre les jardins et débouche tout près de l'avenue des Combattants N237 face à l'ancienne ferme Saint-Martin. Prendre en descente à votre gauche la rue de la Forge sur environ 50 m pour trouver à droite un chemin pavé qui rejoint la route N237 après quelques marches. La traverser avec prudence et poursuivre droit devant dans la rue de la Croix jusqu'à la première rue. En tournant à droite nous quittons ici les balises blanc-rouge. La rue Haute passe en contrehaut de l'

• 1,5 km [6] Eglise de Bousval

la dépasse et, à la fourche, suit à droite la rue pavée. Longer le mur de briques des dépendances d'une ferme. Au croisement d'un chemin, admirer sur la droite le panorama qui s'étend jusqu'à la ferme de la Baillierie et la chapelle du Try-au-Chêne. Continuer tout droit le chemin du Bosquet. Il s'élève lentement et pénètre dans un bois. Plus loin, arrivé en lisière, négliger la ruelle Laloux à droite et continuer par le chemin du Bosquet qui descend entre deux cultures. Au bas, une volée de marches donne accès au tunnel sous la route N25. Continuer droit devant par le sentier du

Trainoy (n° 23). Au sommet de la grimpette, éviter une rue à gauche et la voie d'accès au refuge « L'Arche » à droite et continuer par la rue Monceau du Berger jusqu'au premier croisement. Tourner à droite dans le Baty du Pont Spilet (n° 21). Sur ce chemin de crête, prendre à gauche le sentier de Laloux (n° 62) (marqué par potelets ORES d'une ligne électrique enterrée).

Au premier croisement partir à droite par le chemin de Wavre (n° 2). Ignorer la rue du Fond du Bois qui arrive sur la gauche.

Traverser le carrefour de l'avenue de la Motte et poursuivre en face dans le chemin de Wavre. Celui-ci s'incurve à gauche. Le quitter par la droite dans la drève du château de la Motte. Remonter le long du mur du château. Immédiatement après la rue du Sablon qui s'ouvre à droite, une sente étroite apparaît après une belle chapelle baroque. Elle permet d'éviter



Dom Placide au château de la Motte
Illustration extraite de l'ouvrage
de E. Van Bommel (1875)

le trafic routier et atteint l'extrémité du sentier du pont Spilet. Tourner à gauche dans la drève des Châtaigniers, puis à nouveau à gauche dans la drève Dom Placide à proximité de l'unique vestige du château de la Motte, le portail de son ancienne ferme. C'est aussi le point d'arrivée.

La réalité

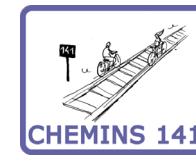
Le dernier moine de Villers, Dom Placide, devint curé de la paroisse de Rognée (Walcourt) où il officia pendant 36 ans. En 2018 sa stèle funéraire fut transportée de Rognée à Villers dans le cimetière des moines. Une statue du moine dans une attitude de méditation fut érigée en face de la micro-brasserie de la confrérie des Hostieux Moines de Villers.

Bousval en balade : avril 2020
Copyright : Colette Wibo & Ghislain Grégoire
Chemins 141 www.chemins141.be

Editeur responsable : M. Fourny mfourny@skynet.be

Avertissement. Ce circuit n'est pas balisé. La description de cet itinéraire et les points de repère sont donnés à titre purement indicatif et n'engagent en aucune manière la responsabilité de l'association Chemins 141. Le tracé indiqué doit être considéré comme une suggestion. En cas d'accident, la responsabilité de Chemins 141 ne peut être engagée.

Les chiens doivent être tenus en laisse.



Bousval en balade Circuit n° 14 (12 ou 18 km)

Bousval et Villers-la-Ville :
entre réalité et légende

Promenade de Dom Placide



Les ruines de Villers - Dessin de V. Hugo (1865)

Au début du XX^e siècle, les ruines imposantes de l'abbaye de Villers et du château de la Motte attirent les visiteurs. Les touristes profitent du chemin de fer, avec halte à Noirhat, pour se promener à la découverte des lieux.

Déjà en 1865 Victor Hugo écrivit à Villers son poème « *Dans les ruines d'une abbaye* » et lui consacrait trois dessins. A la même époque, le professeur E. Van Bommel, recteur de l'ULB, tenta de sensibiliser l'opinion à la sauvegarde de ces patrimoines menacés.

Il éditte un roman intitulé « *Dom Placide – Mémoires du dernier moine de l'Abbaye de Villers* » (1875).

En 1912, ce roman est publié en feuilleton dans le journal « *Le Soir* » et la mention des ruines du château de la Motte apparaît dans « *La Belgique illustrée* » de Louis Dumont-Wilden en 1915.

La fiction

Le roman mêle histoire et fiction. Le jeune moine Dom Placide se rend tous les jours auprès de la jeune châtelaine de La Motte, Berthe de Rameau, afin de lui enseigner la musique et lui apporter les plantes médicinales de l'abbaye propres à la soigner. Il tombe amoureux...La description de l'abbaye en feu clôture le roman (*Suite au volet 6*).

Départ / Arrivée : drève Dom Placide à Bousval



Les ruines du château de la Motte (vers 1910)

• [1] Ancien site du château de la Motte

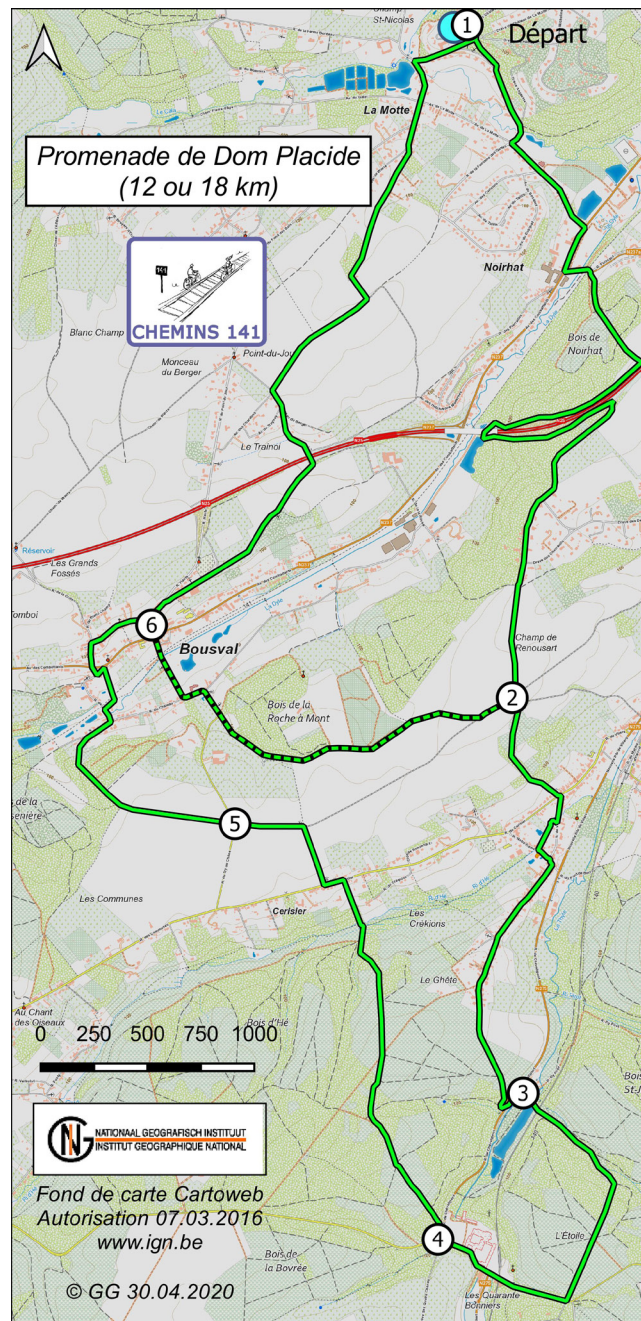
Quitter la drève Dom Placide en tournant à droite dans la drève des Châtaigniers. Au carrefour suivant tout proche, s'engager en face dans le sentier du Pont Spilet. Il passe devant la chapelle dédiée à Jésus Sauveur et rejoint la rue du Sablon. Celle-ci tourne à droite, franchit le Cala. Au croisement avec la rue du Pont Spilet, tourner à gauche et longer le mur de l'ancien château Debroux. Dans un rétrécissement de la rue, dépasser la chapelle de Noirhat et aller jusqu'à l'avenue des Combattants (N237). Prendre à droite. Après une centaine de mètres, tourner à gauche dans la rue de Noirhat (N237A) et atteindre le RAVeL.

Tourner à droite et prendre un sentier ascendant qui débute à côté d'un accès forestier privé. Ignorer les chemins d'exploitation latéraux. L'itinéraire grimpe dans le bois de Noirhat, puis débouche dans une culture où il s'efface. Poursuivre tout droit à travers le champ cultivé pour se rapprocher de la route rapide N25 et d'une clôture. Contourner l'extrémité de celle-ci et poursuivre à droite. Une descente s'amorce et traverse une vaste bruyère fleurie en septembre. Le tracé passe finalement sous le tablier du viaduc. A l'autre bout, négliger un chemin en forte pente à droite et remonter à gauche le raidillon parallèle à la grand-route. Plus loin tourner à angle aigu dans le premier chemin arrivant de droite.

Ce chemin des Tombelles serpente d'abord en sous-bois, puis se poursuit par une drève asphaltée entre les habitations. Délaisser les rues qui s'ouvrent à gauche. Lorsqu'on arrive en lisière du plateau du Try-au-Chêne, au croisement avec le

• 5,2 km [2] Chemin de La Roche

continuer tout droit. Au carrefour de chemins, à proximité d'un arbre cornier isolé, négliger les chemins de droite et de gauche. Face à vous choisir la trace



qui s'ouvre immédiatement à droite d'un chemin creux en pente. L'itinéraire continue brièvement en lisière avant de plonger dans un pittoresque vallon boisé dit le « Trou du Renard ». Il serpente en descendant sous la futaie et atteint la rue du Cerisier à Tangissart. La traverser pour prendre la rue de Villers en face. Après

environ 130 mètres, s'échapper par un sentier à droite avant la maison n°84. Deux passerelles font du saute-mouton sur le ri d'Hez que l'on suit vers l'amont. Arrivé en face de l'église, traverser, tourner à gauche, puis après 100 m monter à droite dans la rue pavée du Ghête. Négliger une voie à droite. A la fourche, choisir la branche de gauche. Les constructions disparaissent et le tracé herbeux arrive en bordure de la route de Chevelipont N275.

• 2,4 km [3] Chevelipont (ancien moulin)

Tourner à gauche et, avec une grande prudence, emprunter la route N275 sur une cinquantaine de mètres. S'évader à droite par la rue du Ri Pirot. Elle s'incurve à droite, traverse la Thyle, longe un étang et se faufile en tunnel sous la voie ferrée Ottignies-Charleroi.

Au-delà du pont, l'itinéraire néglige le premier chemin en épingle à droite, puis remonte un vallon et ignore tous les chemins à gauche. Plus haut, aux deux fourches qui se suivent choisir les branches de droite. La pente s'adoucit avant d'atteindre un vaste carrefour de six chemins forestiers au lieu-dit « L'Etoile ». Continuer sans changer de direction sur 300 m. Après une brève descente, on rejoint la rue de l'Abbaye que l'on prend à droite.

Au bas de la descente, passer la porte monumentale de l'ancienne enceinte de l'abbaye de Villers et continuer droit devant à proximité du site historique.

• 1,9 km [4] Ruines de l'abbaye de Villers

Ignorer à gauche l'avenue qui amène à l'agglomération de Villers et poursuivre tout droit l'étroite rue de l'Abbaye qui se faufile entre les murs anciens et passe sous la passerelle d'accès aux ruines. Attention au trafic !



Au croisement avec la route N275, face au restaurant « Le Chalet de la Forêt », traverser avec prudence (passage pour piétons) et grimper l'étroit sentier rocailleux qui s'ouvre immédiatement à droite du restaurant. Il est clairement marqué avec les balises blanc-rouge de GR.

On quitte bien vite le bruit du charroi pour poursuivre dans le calme forestier du bois d'Hez. Le tracé suit jusqu'à Bousval les marques blanc-rouge en ignorant les chemins d'exploitation croisés. Après le plateau s'amorce la descente dans le vallon du riz d'Hez. Dans le bas bifurquer à gauche et franchir un ri canalisé sous le sentier. Il faut ensuite patauger dans des étendues